

# Porte d'Orléans

tarifs au 01/01/2024

## HORAIRES

			
15 mn	1,00 €	0,35 €	1,40 €
1h	4,00 €	1,40 €	5,60 €
3h	12,00 €	4,20 €	16,80 €
heure supp.	4,00 €	1,40 €	5,60 €
24h	36,00 €	12,60 €	50,40 €
Indemnité forfaitaire <sup>(1)</sup>	36,00 €	12,60 €	50,40 €
Au-delà (heure sup.)	1,00 €	0,40 €	1,20 €

## FORFAITS

			
A retirer à l'accueil à votre arrivée			
Forfait nuit (19h à 9h)	25,00 €	8,70 €	35,00 €
Week-end (vend 14h à lun 9h, entrées et sorties uniques)	49,00 €	18,00 €	69,00 €
3 jours	67,00 €	23,00 €	94,00 €
1 semaine	107,00 €	37,00 €	150,00 €
2 semaines	135,00 €	46,00 €	189,00 €
1 mois	172,00 €	61,00 €	229,00 €

## ABONNEMENTS

### PLACE LIBRE

					
Mensuel	155,00 €	54,00 €	70,00 €	89,70 €	77,50 €
Trimestriel	434,00 €	151,00 €	199,00 €	251,00 €	217,00 €
Annuel	1550,00 €	542,00 €	700,00 €	897,00 €	775,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	142,00 €	50,00 €	-	82,00 €	71,00 €

### PLACE LIBRE RÉSIDENTS<sup>(5)</sup>

		
Mensuel	110,00 €	40,00 €
Trimestriel	310,00 €	110,00 €
Annuel	1100,00 €	400,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	101,00 €	37,00 €

### PLACE RÉSERVÉE

			
Mensuel	194,00 €	77,50 €	217,00 €
Trimestriel	543,00 €	217,00 €	607,00 €
Annuel	1940,00 €	775,00 €	2170,00 €
Annuel <sup>(2)</sup> prélevé mensuellement	178,00 €	71,00 €	199,00 €

### FORFAIT PARC RELAIS

	
	75,00 €

### VÉLO

Mensuel	10,00 €
Trimestriel	25,00 €
Annuel	75,00 €

### VÉLO-CARGO

Mensuel	20,00 €
Trimestriel	50,00 €
Annuel	150,00 €

Tarifs TTC au 01/01/2024 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. \* Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. <sup>(1)</sup> Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. <sup>(2)</sup> Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire. <sup>(3)</sup> Voir liste des parcs éligibles sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) <sup>(4)</sup> Hors charge électrique. Ce tarif évoluera annuellement pour atteindre progressivement le tarif abonnement «voiture place libre» applicable en 2023=50%, 2024 =60%, 2025= 65 %, 2026=73%, 2027=80%. <sup>(5)</sup> La qualité de résident s'entend au sens défini pour le stationnement payant de surface. Les pièces justificatives à produire sont : Le certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule immatriculé au nom propre et à l'adresse du domicile situé à Paris, le dernier avertissement de la taxe d'habitation (2 volets) ou en cas d'emménagement récent, la dernière facture EDF/GDF, le contrat de location ou l'acte de vente du domicile. Cette liste pourra évoluer par décision de l'autorité concédante.

Toutes nos coordonnées, parkings et tarifs sur [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)